

Feuille de route

Objectifs		Intentions	Moyens politiques	Résultats escomptés
1	Réduire le coût des collectivités tout en assurant la qualité des prestations	Fusion de communes Nouvelle répartition des tâches et compétences entre canton et communes	Incitation de fusionner aux communes ou Initiative populaire pour une modification de la Constitution sur la réduction des communes	<ul style="list-style-type: none"> - Simplification des prestations tout en gardant une qualité excellente - Moins de proximité mais services plus performants - Guichets uniques par régions - Economies d'échelle
2	Revoir le fonctionnement des institutions politiques	Nouvelle gouvernance des autorités	Planification intégrée des tâches et des finances sur quatre ans Réduction du nombre d'élus à tous les échelons politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur des enveloppes budgétaires et des objectifs axés sur les résultats - Le législatif défini les objectifs politiques. L'exécutif les formule en objectifs opérationnels et l'administration les exécute
3	Adapter le fonctionnement des institutions politiques et de l'administration aux besoins des citoyens	Améliorer et simplifier la qualité de l'accueil des usagers Rationalisation des administrations publiques	Création de guichets uniques par régions Encourager des collaborations intercantionales qui visent à réduire les coûts Développement des outils électroniques et informatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Vitesse de traitement (permis de construire) - Meilleure collaboration entre les services (moins d'intermédiaires) et gain de temps - Diminution des coûts (locations, trajets)

Objectifs		Intentions	Moyens politiques	Résultats escomptés
4	Etablir une vraie maîtrise dans la gouvernance des partenariats avec les entités subventionnées	Clarifier les rôles Maîtriser les subventions et réduire leur poids (48% des dépenses)	Mise en place d'une méthode d'octroi des subventions par une révision de la loi sur les subventions	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleur contrôle dans la gestion des fonds - Critères d'attribution des subventions transparents
5	Stimuler les communes à devenir innovatives ensemble	Favoriser une gestion saine et durable des finances communales	Orienter la péréquation intercommunale pour qu'elle devienne un outil stimulant les réformes et l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Les communes seront encouragées à développer des projets porteurs ensemble par une péréquation incitant à l'innovation. - Cette vision s'inscrit dans les politiques fédérales des agglomérations et des régions
6	Reprendre la maîtrise des coûts de l'aide sociale	Mieux cibler l'attribution de l'aide sociale en redéfinissant les conditions d'accès	Initiative visant à introduire un mécanisme de frein aux dépenses sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Suppression des « effets de seuil » - Meilleures réinsertion professionnelle - Ramener les coûts dans la moyenne suisse
7	Reprendre la maîtrise des coûts de la santé	Privilégier un système hospitalier basé sur la maîtrise des coûts et la qualité et non sur la proximité et sur les sensibilités régionales Avoir une vision intercantonale	Lancer une initiative si aucune amélioration de la situation n'est constatée suite aux états généraux de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre les hôpitaux régionaux complémentaires et non concurrents - Mieux rentabiliser le matériel médical et avoir une médecine générale de qualité - Ramener les coûts dans la moyenne suisse

	Objectifs	Intentions	Moyens politiques	Résultats escomptés
8	<p>Améliorer les résultats de l’instruction publique et son efficacité</p>	<p>Réduire les coûts dans le secondaire II, notamment par la diminution de nombre de filières à plein temps</p> <p>Assurer la qualité de l’enseignement</p> <p>Réduire les coûts de la formation supérieure pour investir dans les niches d’excellence</p>	<p>Mesurer l’indice de satisfaction des entreprises pour les filières existantes (motion)</p> <p>Renoncer à certaines filières de formation trop coûteuses pour le canton et payer les transports des élèves désireux d’aller les suivre dans d’autres cantons</p> <p>Favoriser la collaboration intercantonale, en particulier avec l’Arc jurassien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Moins de structures, pour une formation de meilleure qualité - Développer des « niches » de spécialisation au lieu d’être généralistes - Faire figurer Neuchâtel parmi les meilleurs dans le classement national des enquêtes PISA
9	<p>Ramener la pression fiscale neuchâteloise au niveau de la moyenne suisse</p>	<p>Réduire la charge fiscale des personnes morales et des personnes physiques</p>	<p>Lancer une initiative populaire sur l’imposition des personnes physiques si les efforts de réformes générales sont insuffisants ou trop lents</p> <p>Traiter fiscalement de la même manière toutes les entreprises établies dans notre canton (exogène/endogène)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le canton augmentera son attractivité fiscale - Accélération des réformes - Les entreprises étrangères seront incitées à rester dans le canton

Objectifs		Intentions	Moyens politiques	Résultats escomptés
10	Attirer de nouveaux citoyens dans notre canton	Utiliser la fiscalité pour renforcer les atouts de notre région et permettre des incitations dans le domaine de la propriété	Soutenir les initiatives populaires fédérales lancées en matière d'épargne logement Créer des conditions-cadres favorables pour les citoyens désireux de s'installer dans le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Fidéliser de nouveaux citoyens qui deviendront des contribuables pour l'Etat - Recettes fiscales en hausse - Augmenter la proportion de propriétaires dans notre canton
11	Accélérer les procédures en matière d'aménagement du territoire	Permettre l'extension et le développement d'entreprises offrant de nouveaux emplois Simplifier nos exigences administratives Fixer des délais contraignants pour le traitement des dossiers	Assouplissement des procédures légales en la matière Développer la création de zones résidentielles adaptées aux besoins des cadres supérieures de multinationales	<ul style="list-style-type: none"> - Facilité d'implantations de nouvelles sociétés - Devenir attractif pour la création de nouveaux emplois
12	Garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique du canton à un prix raisonnable	Valoriser les potentiels énergétiques du canton	Organisation des états généraux avec tous les partenaires concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Concept global et vision à long terme sur les moyens à mettre en œuvre pour assumer nos futurs besoins en énergie